Séance du Conseil Municipal du 17/12/2008

N° 332

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF: DAST2008076

Signataire: OL/ED/DM

OBJET :Centre nautique : travaux de traitement de l'eau, d'extraction d'air, de carrelage et d'étanchéité. Approbation de principe. Demande de subvention auprès du Conseil Général de Seine-Saint-Denis.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de marché,

Vu les articles 35 et 65 à 66 du code des marchés publics,

Vu le montant global prévisionnel de l'opération,

Vu le budget communal,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

DELIBERE:

ARTICLE PREMIER : Approuve le principe de la réalisation des travaux de traitement de l'eau, d'extraction d'air, de carrelage et d'étanchéité, au centre nautique.

ARTICLE DEUX : Autorise monsieur le maire à solliciter des subventions auprès du conseil général de Seine-Saint-Denis, ainsi que de tout organisme susceptible de contribuer au financement de l'opération et à signer les conventions qui pourraient en déterminer les modalités de versement.

Le Maire